

Association pulmonaire du Canada

États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Association pulmonaire du Canada
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux membres de
l'Association pulmonaire du Canada**

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.
Chartered Professional Accountants
Comptables Professionnels Agréés
400-301 promenade Moodie Drive
Ottawa, ON
Canada K2H 9C4

T: +1 613.820.8010
F: +1 613.820.0465

ottawa@bakertilly.ca
www.bakertilly.ca

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association pulmonaire du Canada (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association pulmonaire du Canada au 31 mars 2024, ainsi que de ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- ◆ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ◆ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- ◆ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ◆ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- ◆ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
le 28 août 2024
Ottawa (Ontario)

Association pulmonaire du Canada

État de la situation financière

au 31 mars	2024	2023
(voir note 2)		
Actif		
Court terme		
Trésorerie (note 3)	357 923 \$	1 527 251 \$
Trésorerie et placements à court terme (note 4)	1 732 194	257 572
Comptes clients	39 890	45 873
Versements gouvernementaux à recevoir	31 490	56 596
Charges payées d'avance	<u>21 791</u>	14 150
	2 183 288	1 901 442
Placements (note 4)	1 294 199	1 095 101
Immobilisations corporelles (note 5)	1 158	3 990
	3 478 645 \$	3 000 533 \$

Passif et actifs nets

Court terme	2024	2023
Comptes fournisseurs et charges à payer	144 179 \$	67 287 \$
Contributions reportées (note 6)	304 553	387 432
Tranche court terme du prêt CUEC	<u>-</u>	40 000
	448 732	494 719
Actifs nets		
Non affectés	3 601 218	3 053 961
Affectés d'origine interne, fonds de recherche	1 916 933	1 940 091
Affectés d'origine interne, campagne d'Un monde, un souffle	<u>(2 488 238)</u>	(2 488 238)
	3 029 913	2 505 814
	3 478 645 \$	3 000 533 \$

Au nom du Conseil :

Directeur

Directeur

Association pulmonaire du Canada
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 mars

	Non affectés	Affectés d'origine interne, fonds de recherche (note 8)	Affectés d'origine interne, campagne d'Un monde, un souffle (note 8)	Total 2024	Total 2023
Solde, début de l'exercice	3 053 961 \$	1 940 091 \$	(2 488 238) \$	2 505 814 \$	2 686 250 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	<u>547 257</u>	<u>(23 158)</u>	<u>-</u>	<u>524 099</u>	<u>(180 436)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>3 601 218 \$</u>	<u>1 916 933 \$</u>	<u>(2 488 238) \$</u>	<u>3 029 913 \$</u>	<u>2 505 814 \$</u>

Association pulmonaire du Canada

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars	2024	2023
--	-------------	-------------

(voir notes 2, 6 et 8)

Produits

Dons, legs et commémoratifs	1 331 544 \$	1 037 300 \$
Commandites	263 522	254 575
Intérêt et produits financiers	108 510	62 551
Dons de campagne	91 762	113 844
Contrats de programmes et de projets	70 460	69 620
Endossements	28 800	28 245
Produits divers et autres	27 107	1 400
Subventions	16 752	-
Cotisations provinciales	-	80 447
	1 938 457	1 647 982

Charges

Salaires et bénéfice relié	741 948	625 099
Conseillers	176 000	339 215
Subventions à la recherche et récompenses	143 637	266 677
Autres charges d'exploitation	127 387	253 518
Subventions de fonctionnement santé	101 136	45 937
Personnel sous contrat à temps partiel	83 819	71 305
Déplacements et réunions	49 174	20 727
Publicité et promotion de la santé	44 273	56 679
Honoraires professionnels	37 496	69 793
Loyer et baux	17 410	15 145
	1 522 280	1 764 095

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges d'exploitation

416 177 (116 113)

Gain (perte) non réalisé(e) sur placements

107 922 (64 323)

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice

524 099 \$ (180 436) \$

Association pulmonaire du Canada

État des flux de trésorerie

<u>Pour l'exercice clos le 31 mars</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	524 099 \$	(180 436) \$
Ajustement pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 832	3 970
Perte/(gain) non réalisé(e) sur placements	(107 922)	64 323
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(811)
	<u>419 009</u>	<u>(112 954)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	5 983	30 630
Versements gouvernementaux à recevoir	25 106	(13 748)
Charges payées d'avance	(7 641)	(637)
Comptes fournisseurs et charges à payer	76 892	(180 269)
Contributions reportées	(82 879)	(312 116)
	<u>436 470</u>	<u>(589 094)</u>
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(91 176)	(255 200)
Aquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 076)
	<u>(91 176)</u>	<u>(256 276)</u>
Activité de financement		
Remboursement du prêt CUEC	<u>(40 000)</u>	-
Augmentation (diminution) de l'encaisse		
	305 294	(845 370)
Trésorerie, début de l'exercice	<u>1 784 823</u>	<u>2 630 193</u>
Trésorerie, fin de l'exercice	<u>2 090 117 \$</u>	<u>1 784 823 \$</u>
Trésorerie se compose de:		
Trésorerie	357 923 \$	1 527 251 \$
Trésorerie et placements à court terme	1 732 194	257 572
	<u>2 090 117 \$</u>	<u>1 784 823 \$</u>

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

1. Principales méthodes comptables

Nature de l'exploitation L'Association est une organisme de bienfaisance enregistré au Canada comme organisme à but non lucratif et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 12 décembre 2013. La mission de l'Association est d'améliorer la santé pulmonaire. L'Association est exempt d'impôts sur le revenu.

Base de présentation Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes font partie des principes comptables généralement reconnus au Canada.

Utilisation d'estimations La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont incidence sur les montants des actifs et passifs et des produits et des charges comptabilisés à la date des états financiers. Les résultats réels peuvent être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la valeur et le recouvrement des comptes clients, l'établissement de la durée estimative des immobilisations et l'amortissement, et à l'estimation des provisions pour charges à payer.

Conversion des devises étrangères À la date de la transaction, chaque actif, passif, produit et charge est converti en dollars canadiens selon le taux de change effectif à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devise étrangère sont convertis au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Instruments financiers Les instruments financiers sont des actifs ou passifs de l'Association qui, en général, représentent pour l'Association un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou une obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers sans lien de dépendance

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines transactions ayant un lien de dépendance, qui sont évaluées à la valeur d'échange.

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite) Évaluation des instruments financiers sans lien de dépendance (suite)

L'Association évalue ensuite tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie, la trésorerie et les placements à court terme, les comptes clients et les comptes fournisseurs et charges à payer. Les obligations et placements d'actions sont comptabilisées à la juste valeur du marché actif.

Perte de valeur

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont évalués pour une diminution de valeur à la fin de chaque année afin de déterminer s'il existe des signes que l'actif ait subit une moins-value. La moins-value, si elle existe, est comptabilisée dans l'état des résultats. La moins-value peut être renversée en cas d'amélioration, en comptabilisant le montant à la provision. L'amélioration peut être comptabilisée jusqu'à concurrence de la moins-value, sans-toutefois dépasser le coût original. Le montant de l'amélioration est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transactions

L'Association comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas ultérieurement évalués à la valeur juste sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Gestion des risques financiers

L'Association gère son portefeuille de placements afin de générer des produits de placement et investis seulement dans des placements à faible risque. L'Association n'est pas impliqué dans des activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument dérivé pour transiger.

Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et placements à court terme sont définis comme des liquidités et des placements très liquides, composés principalement de dépôts à terme et dont l'échéance est inférieur à un an à la fin de l'exercice.

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

Placements	Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Les intérêts sur les placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont enregistrés une fois reçus. Les gains et les pertes sur la vente de placements sont comptabilisés à l'exercice au cours duquel ils ont été liquidés. Les variations de juste valeur des placements sont comptabilisées comme gains ou pertes non réalisé(e)s à l'état des résultats.
Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire sur trois exercices financiers.
Actifs nets affectés à l'interne	Certains fonds de l'Association sont affectés à l'interne selon les catégories suivantes : <i><u>Fonds de recherche</u></i> Les actifs nets affectés d'origine interne pour le Fonds de recherche comprend des bourses et subventions pour des activités liés à la recherche. <i><u>Campagne d'Un monde, un souffle</u></i> Les actifs nets affectés d'origine interne pour la Campagne d'Un monde, un souffle comprend la campagne nationale de collecte de fonds pour fin de recherche de l'Association qui a débuté en 2013-14. La campagne a été mit en œuvre à travers le Canada par les Associations pulmonaires provinciales.
Constatation des produits	L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. L'Association reçoit des subventions et des contributions conditionnelles de certaines organisations pour des projets. Les subventions et les contributions sont liées à des conditions selon lesquelles les montants inutilisés après l'achèvement des projets doivent être remis aux organismes subventionnaires. Les montants versés et reçus sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient dépensés conformément aux conditions établies. Les contributions et les subventions sont comptabilisées dans les produits au fur et à mesure que les charges qui y sont liées sont engagées. Les montants inutilisés au terme de l'exercice sont inscrits sous le passif à court terme à titre des produits reportés.

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.
(suite)

2. Changement dans les principales méthodes comptables

L'Association a volontairement choisi de ne plus utiliser la comptabilité par fonds comme méthode comptable puisque les bailleurs externes ont cessé le financement des opérations liés à ces fonds qui étaient présentés séparément dans les états financier dans les années précédentes. La nouvelle présentation comptable est considéré plus apte en prenant en compte la taille et la nature de l'Association.

3. Trésorerie

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus par une banque à charte et portent intérêts entre 0 % et le taux préférentiel moins 2,75 %.

4. Placements

Les valeurs comptables des placements sont les suivantes :

	2024	2023
Trésorerie et placements à court terme	1 732 194 \$	257 572 \$
Actions ordinaires	739 071	667 090
Revenu fixe	<u>555 128</u>	428 011
Placements totaux	3 026 393	1 352 673
Placements à court terme	<u>(1 732 194)</u>	(257 572)
Placements à long terme	<u>1 294 199 \$</u>	1 095 101 \$

Les taux d'intérêt sur les obligations s'étendent de 2,62 % à 3,98 % par an et viennent à échéance entre septembre 2025 et septembre 2028.

Les actions comprennent des montants libellés en dollars américains de 178 710 \$ (2023 - 144 513 \$).

Les intérêts gagnés sur les placements sont de 13 358 \$ (2023 - 5 696 \$). Une perte en capital de 7 590 \$ (2023 - gain en capital de 811 \$) sur la vente des placements a été comptabilisé au cours de l'exercice.

Association pulmonaire du Canada Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

4. Placements (suite)

Les placements sont détenus aux fins suivants :

	2024	2023
Général	2 170 974 \$	568 123 \$
Recherche	<u>855 419</u>	<u>784 550</u>
	<u>3 026 393 \$</u>	<u>1 352 673 \$</u>

5. Immobilisations corporelles

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique	10 557 \$	9 399 \$	1 158 \$
Matériel et mobilier	11 217	11 217	-
Améliorations locatives	<u>6 025</u>	<u>6 025</u>	<u>-</u>
	<u>27 799 \$</u>	<u>26 641 \$</u>	<u>1 158 \$</u>
	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique	12 311 \$	9 780 \$	2 531 \$
Matériel et mobilier	11 217	11 217	-
Améliorations locatives	<u>7 484</u>	<u>6 025</u>	<u>1 459</u>
	<u>31 012 \$</u>	<u>27 022 \$</u>	<u>3 990 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'Association a radié 1 459 \$ en immobilisations qui étaient entièrement amortis.

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

6. Contributions reportées

	Solde, début de la période	Reçu	Constaté	Fonds non utilisés - à rembourser	Solde, fin de la période
Programmes santé	5 732 \$	35 500 \$	(29 732) \$	- \$	11 500 \$
Programmation et recherche à T.-N.-L.	21 080	-	-	-	21 080
Recherche	94 564	5 615	(2 500)	-	97 679
Bourses pour le cancer du poumon	-	50 672	(11 060)	(39 612)	-
Campagne d'Un monde, un souffle - compétition de recherches futures	<u>266 056</u>	<u>-</u>	<u>(91 762)</u>	<u>-</u>	<u>174 294</u>
	387 432 \$	91 787 \$	(135 054) \$	(39 612) \$	304 553 \$

Les fonds non utilisés de 39 612 \$ indiqués ci-dessus sont inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer. Les montants constatés dans les produits sont inclus sur l'état des résultats comme subventions et dons de campagne.

La répartition des contributions reportées se détaillent comme suit :

	2024	2023
Général	130 259 \$	26 812 \$
Recherche	-	2 500
Un monde, un souffle	174 294	358 120
	304 553 \$	387 432 \$

7. Engagements

L'Association s'est engagée dans un bail pour pour ses locaux administratifs. L'Association s'est engagée de payer le loyer de base de 5 100 \$ plus les charges opérationnelles jusqu'à l'expiration du bail en décembre 2024.

L'Association s'est engagée de fournir des bourses aux bénéficiaires sous la forme de paiements pluriannuelles. Le total des paiements pour les cinq prochaines années se détaillent comme suit :

Association pulmonaire du Canada Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

7. Engagements (suite)

2025	174 000 \$
2026	50 000
2027	50 000
2028	50 000
2029	<u>50 000</u>
	 <u>374 000 \$</u>

8. Produits et charges - Recherche et campagne d'Un monde, un souffle

Les produits et charges constatés au cours de l'année liés aux activités de recherche se détaillent comme suit :

	2024	2023
Cotisations provinciales	- \$	32 339 \$
Commandites	98 450	44 903
Intérêt et produits financiers	82 423	25 143
 Total des produits	 180 873	 102 385
Allocations administratives	(17 233)	(69 149)
Déplacements et réunions	(23 298)	(10 188)
Autres charges d'exploitation (recupérées)	(10 741)	2 595
Subventions à la recherche et récompenses	(51 875)	(152 833)
Salaires et bénéfices reliés	<u>(100 884)</u>	<u>(96 220)</u>
 Total des charges	 <u>(204 031)</u>	 (325 795)
 Bénéfice net des activités de recherches	 (23 158) \$	 (223 410) \$

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

8. Produits et charges - Recherche et campagne d'Un monde, un souffle (suite)

Les produits et charges constatés au cours de l'année liés à la campagne d'Un monde, un souffle se détaillent comme suit :

	2024	2023
Dons de campagne	91 762 \$	113 844 \$
Intérêt et produits financiers	-	932
Total des produits	91 762	114 776
Autres charges d'exploitation	-	(401)
Subventions à la recherche et récompenses	(91 762)	(113 844)
Total des charges	(91 762)	(114 245)
Bénéfice net de la campagne d'Un monde, un souffle	- \$	531 \$

9. Risques et concentrations des instruments financiers

L'Association est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de l'Association au 31 mars 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal de l'Association se rapporte à ses comptes clients. L'Association réduit ce risque en plaçant sa trésorerie avec des grandes institutions financières. De plus, l'Association évalue régulièrement la stabilité financière de ses collaborateurs et établie une provision pour créances douteuses basée sur le risque de crédit applicable à certains collaborateurs, en se fiant sur l'information historique et d'autres informations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à des passifs financiers. L'Association est exposée au risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer. La direction surveille attentivement les besoins de flux de trésorerie pour s'assurer que l'Association maintient suffisamment de trésorerie afin de régler ses obligations opérationnelles et financières.

Association pulmonaire du Canada Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2024

9. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Association est exposée au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. L'Association est exposée au risque à cause de ses transactions en devises étrangères. Ce risque est limité à la mesure dans laquelle le taux de change fluctue entre les dates que les transactions et les paiements sont effectuées.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. Les obligations de l'Association sont exposées au risque de taux d'intérêt. Les gérants d'investissements de l'Association prennent des mesures pour réduire ce risque.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Association est exposée au risque à cause de ses actions.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les expositions aux risques de l'Association par rapport à l'exercice précédent.

10. Montants comparatifs

Certains montants des états financiers ont été reclasés, le cas échéant, pour se conformer à la présentation utilisée dans l'exercice en cours. Les changements n'affectent pas les résultats de l'exercice précédent.
